



**REPRÉSENTATION PERMANENTE
DE LA FRANCE AUPRÈS DE
L'ORGANISATION POUR
LA SÉCURITÉ ET
LA COOPÉRATION
EN EUROPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Intervention prononcée par Mme Fatène Benhabylès-Foeth, ambassadrice
Représentante permanente de la France auprès de l'OSCE
au conseil permanent du 28 septembre 2023
sur la situation au Haut-Karabakh**

Monsieur le Président,

La France s'aligne sur la déclaration prononcée par l'Union européenne et souhaite faire les commentaires suivants à titre national.

La France est résolument engagée aux côtés de l'Arménie et du peuple arménien, et en soutien aux réfugiés du Haut-Karabakh forcés de fuir par dizaines de milliers leur terre et leur foyer après l'offensive militaire déclenchée par l'Azerbaïdjan et neuf mois de blocus illégal.

L'Azerbaïdjan doit rétablir un accès humanitaire sans entrave, notamment depuis l'Arménie, aux agences des Nations Unies et assurer sans délai un accès de l'assistance humanitaire complet et sans entrave au bénéfice des populations affectées.

Sur décision de Mme Catherine Colonna, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, la France apportera une aide financière supplémentaire de 7 millions d'euros destinée aux ONG, aux agences des Nations unies et au mouvement de la Croix-Rouge en Arménie pour l'accueil et la prise en charge sociale, médicale et financière de ces populations.

Cette aide financière s'ajoute aux 5,5 millions d'euros déjà alloués par la France depuis le début de l'année 2023, via le Comité international de la Croix-Rouge, portant à 12,5 millions d'euros le soutien apportés aux réfugiés et déplacés en Arménie et au Haut-Karabakh depuis le début de l'année.

Elle est complétée par un fret humanitaire d'urgence destiné en particulier à la prise en charge des réfugiés et des victimes de l'explosion d'un dépôt de carburant dans le Haut-Karabakh le 25 septembre au soir.

Le Centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères acheminera vers l'Arménie :

- un lot de matériel médical et médicaments d'urgence permettant la prise en charge de 250 blessés graves ;
- 40 malles de médicaments de médecine générale et d'urgence pour adultes et enfants, 1500 sets de sutures et 9000 compresses stériles offerts par l'association Tulipe et ses entreprises de santé adhérentes.

Cette aide sera remise par l'Ambassade de France à Erevan au ministère arménien de la Santé pour être distribuée sur le terrain au plus près des besoins.

Une équipe du Centre de crise et de soutien se rendra également sur place pour évaluer les besoins et mettre en place notre réponse humanitaire au plus près des plus vulnérables.

Je vous remercie./.